

INNATE PHARMA ANNONCE LA TENUE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 28 MAI 2021

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct par la Société

Les actionnaires sont invités à voter à l'Assemblée Générale par correspondance ou par procuration

Marseille, le 21 avril 2021, 7h00 CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH – ISIN : FR0010331421 ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce la tenue de son Assemblée Générale annuelle, retransmise en direct le 28 mai 2021, à 11h00 CET.

Les modalités de tenue de l'Assemblée Générale annuelle ont été adaptées conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 (telle que modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020) et au décret n°2020-418 du 10 avril 2020 (tel que modifié par le décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020), prorogés par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021.

En effet, à la date de la présente publication, des mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires font obstacle à la présence physique de ses membres à l'Assemblée Générale annuelle.

Dans ce contexte exceptionnel, les actionnaires sont invités à voter en amont de l'Assemblée Générale annuelle, soit par correspondance soit par procuration.

Les actionnaires auront la possibilité de poser des questions en direct. Les informations de connexion et la vidéo en différé seront disponibles sur le site internet de la Société (www.innate-pharma.com).

L'avis de réunion publié le 21 avril 2021 au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à cette Assemblée.

L'ensemble de la documentation concernant l'Assemblée sera disponible sur le site internet de la Société.

Précisions sur l'Assemblée Générale :

Seuls les actionnaires ayant procédé à l'inscription en compte de leurs titres au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée par l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris, pourront participer à l'Assemblée Générale.

Pour les actionnaires détenant des titres au porteur, leur intermédiaire habilité devra leur fournir une « attestation de participation ». Cette attestation devra être jointe au formulaire de vote à distance ou de procuration.

Les questions écrites des actionnaires devront être reçues au plus tard le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale (par courriel à l'adresse suivante : <u>investors@innate-pharma.fr</u>).

IPH AG 2021 Page 1/3



Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se procurer les documents préparatoires à l'Assemblée Générale visés à l'article R. 225-83 du Code de Commerce sur simple demande par courriel à l'adresse suivante : <u>investors@innate-pharma.fr</u>

À propos d'Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique, spécialisée en immuno-oncologie et dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l'ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques:

Code ISIN FR0010331421

Code mnémoniqueEuronext : IPH Nasdaq : IPHALEI9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires

IPH AG 2021 Page 2/3



concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé ainsi que les activités, la situation financière et les résultats de la Société. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30 investors@innate-pharma.com

Contacts Presse

Innate Pharma

Tracy Rossin (Global / US) Tel.: +1 240 801 0076

<u>Tracy.Rossin@innate-pharma.com</u>

ATCG Press

Marie Puvieux (France) Tel.: +33 (0)9 81 87 46 72

innate-pharma@atcq-partners.com

IPH AG 2021 Page 3/3